



UNE COMMUNE POUR GRANDIR

Agissons ensemble pour faire de Villers-la-Ville une commune accueillante et durable

Faisons de chaque citoyenne et citoyen un acteur

Pour répondre aux besoins de chacune et chacun, nous bâtissons la politique communale, main dans la main avec les citoyens et citoyennes. *Nous développerons diverses formules de participation citoyenne tout en veillant à faciliter le travail des membres du Conseil communal.*

- ✓ À côté du collège et du Conseil communal, nous créerons un **Conseil citoyen**. Composé de citoyennes et citoyens tirés au sort pour un mandat de deux ans, il sera chargé de débattre des grands projets, d'interpeller le collège et le Conseil communal, de leur adresser des recommandations. Il aura aussi pour mission de piloter le **budget participatif**. D'un montant de 150.000 euros, ce budget sera dédié à des projets citoyens qui créent une plus-value sociale et environnementale.
- ✓ La vie associative est riche dans notre commune. Nous soutiendrons donc les **diverses associations** (sport, culture, folklore, santé, handicap, seniors, jeunesse, etc.) via des subsides attribués selon des critères objectifs et resterons à l'écoute de leurs besoins. Nous ouvrirons le conseil d'administration de la

Régie communale autonome (RCA) aux représentants des clubs sportifs.

- ✓ Le quartier est au centre des relations sociales et de la solidarité et la cohésion sociale contribue au bien-être, à la confiance et à la santé des habitants. Nous encouragerons donc les **comités de quartier** et soutiendrons les initiatives de quartier. Nous rencontrerons les comités (de quartier et de fêtes) deux fois par an afin de leur exposer les projets du collège et d'entendre leurs souhaits et/ou revendications.
- ✓ Chaque projet sera accompagné d'une **information précise et préalable des citoyens**. Par exemple, dans le cadre de travaux dans une rue, nous informerons les riverains. En cas de problème comme une pollution locale, les riverains en seront avisés immédiatement et une solution sera recherchée avec eux.
- ✓ Les **réunions du Conseil communal** seront **planifiées** et précédées d'une **assemblée informelle** où les citoyennes et citoyens pourront interpeller directement les membres du collège et du conseil communal. Elles seront **diffusées** en direct pour permettre à chaque citoyenne et citoyen d'assister aux débats. La commune veillera à assurer une transmission de qualité (image et son). Le Conseil communal deviendra un réel lieu d'information et de débats.
- ✓ Une fois par an, tous les citoyens et citoyennes seront conviés à une **agora citoyenne** où le collège présentera l'état d'avancement du Plan stratégique transversal de la commune¹ et la manière dont l'argent public est utilisé.
- ✓ L'école prépare les citoyennes et citoyens de demain. Nous dynamiserons donc la **démocratie et la participation au sein des écoles** à travers le conseil de participation et en encourageant la construction de projets avec les élèves.

¹ Dans le décret du 19 juillet 2018, le PST est défini comme suit : « Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration »

- ✓ Nous veillerons à faciliter l'**accès aux services publics communaux**, notamment en tenant compte de la problématique de la fracture numérique et des personnes à mobilité réduite.

Finissons-en avec le clientélisme et la mauvaise gouvernance

Chaque citoyenne et citoyen doit être traité(e) de manière équitable et l'argent public doit être investi dans l'intérêt commun.

- ✓ L'**argent public** sera affecté à des projets collectifs plutôt qu'à la défense d'intérêts personnels. Il ne sera ainsi plus question d'investir des milliers d'euros pour faire supprimer des sentiers en justice ou de prioriser le développement d'infrastructures en fonction de projets personnels.
- ✓ Afin d'améliorer le fonctionnement de la **Régie communale autonome**, nous organiserons en toute transparence un **audit** de son organisation et de sa gouvernance.
- ✓ Les **subsides aux associations** seront attribués sur la base de critères clairs et objectifs qui seront définis dans une charte communale. Les mêmes critères s'appliqueront pour le prêt de matériel et pour la mise à disposition de bâtiments communaux.
- ✓ Les **permis d'urbanisme** seront octroyés de manière impartiale.
- ✓ La commune ayant un devoir d'exemplarité et un réel impact financier et économique, nous nous engageons à acquérir des biens et services durables par le biais de **marchés publics** qui intègrent des **clauses éthiques, sociales, environnementales et antidiscrimination**.
 - Nous inscrirons des clauses en faveur de **matériaux naturels**, biosourcés, non issus du pétrole, pour les projets de construction.
 - Pour soutenir la production alimentaire locale et bio, nous inclurons des **clauses relatives à une alimentation saine, durable et locale** dans les marchés publics concernant les

repas offerts dans les cantines scolaires, les crèches et ceux distribués par le CPAS.

- ✓ Nous veillerons à ce que la commune abandonne les produits financiers soutenant les investissements dans les énergies fossiles au profit de **fonds d'investissement éthiques et durables**. Les financements seront contractés auprès des banques les plus éthiques.
- ✓ Nous n'augmenterons pas les **centimes additionnels** communaux prélevés sur l'impôt des personnes physiques (IPP), sur le précompte immobilier (PRI) et sur la taxe de circulation (TC).
- ✓ Nous ferons de **l'égalité des genres**, de la **lutte contre la précarité**, notamment des familles monoparentales, et de la **lutte contre les discriminations** des objectifs transversaux à prendre en compte dans toutes les politiques communales.
- ✓ Nous analyserons chaque projet préalablement afin d'estimer son **impact social, environnemental, climatique et financier**. L'objectif est de gagner en efficacité en mettant en œuvre des projets bien pensés.

Faisons de nos villages des communautés inclusives et conviviales

Les centres des villages doivent devenir des lieux de convivialité, propices aux liens sociaux et à la solidarité. En effet, c'est ce tissu social qui permet à chacune et chacun de trouver et garder sa place au sein de notre communauté, quels que soient son âge, ses capacités, son origine, etc. Pour atteindre cet objectif, nous veillerons à l'inclusion de toutes et tous et dynamiserons les cœurs de nos villages.

- ✓ Nous favoriserons l'**habitat dans les centres** des villages à travers un « schéma de développement communal », ligne de conduite que la commune suit pour contrôler l'évolution de son espace et veiller à son aménagement cohérent en tenant compte de la réalité communale. Parallèlement, pour que chacune et chacun trouve sa place dans la commune, nous veillerons à promouvoir une **offre de logements diversifiée** : logements publics et à loyer modéré, logements communautaires et innovants, habitat léger, logements intergénérationnels, Community Land Trust², colocation, etc. Nous créerons aussi une cellule d'action contre les logements vides et encouragerons la collaboration entre les propriétaires et l'Agence immobilière sociale du Brabant wallon.
- ✓ Pour permettre aux personnes âgées d'enrichir la communauté locale de leur expérience, nous soutiendrons les initiatives de **maintien à domicile des seniors** et le développement de logements intergénérationnels.
- ✓ Nous réétudierons le projet de création d'une maison de repos abandonné sous la législature 2018-2024. Il est nécessaire de développer des initiatives publiques de prise en charge de nos aînées en perte d'autonomie.
- ✓ Pour que les **personnes en situation de handicap** ne soient pas exclues de la communauté locale, nous rendrons les bâtiments publics et les trottoirs accessibles à tous avec une attention

² Organisme foncier solidaire à but non lucratif dont l'objet est de détenir la propriété de terrains sur lesquels sont bâtis des logements à coût abordable et nettement inférieurs au prix du marché.

particulière pour les personnes à mobilité réduite. Nous permettrons aux personnes en situation de handicap de disposer aisément des services communaux (aide à domicile, formalités administratives, etc.) et à employer des personnes en situation de handicap dans l'administration communale. En collaboration avec le CPAS, le GAL, les associations de personnes en situation de handicap et les agriculteurs de la commune, nous soutiendrons les projets d'**agriculture sociale**.

- ✓ Pour que les **personnes d'origine étrangère** se sentent accueillies, nous veillerons à développer l'initiative locale d'accueil (ILA)³ et à assister ces personnes dans les démarches administratives auprès de l'administration communale et du CPAS, notamment pour le parcours d'intégration, les cours d'alphabétisation, le soutien scolaire, etc. Nous soutiendrons également les initiatives associatives et citoyennes qui leur viennent en aide et leur permettent de s'intégrer dans le tissu social de notre commune, notamment les hébergeurs privés et les événements multiculturels.
- ✓ Une **maison des jeunes** vivante permet aux jeunes de se délasser, d'organiser des activités et, au besoin, d'être orientés vers des structures d'aide ad hoc. Nous veillerons donc à créer une maison des jeunes aisément accessible depuis chaque village, animée par un éducateur, et à soutenir les mouvements de jeunesse de la commune, par exemple en mettant à leur disposition un local communal et du matériel.
- ✓ Nous rénoverons les **bâtiments communaux** progressivement, notamment par la mise en œuvre du Programme communal de développement rural (PCDR)⁴ qui prévoit entre autres la création d'une maison multiservices dans le bâtiment situé dans la rue Jules Tarlier à Villers et dans la salle polyvalente de

³ Logements individuels ou semi-individuels mis à la disposition des demandeurs d'asile par les CPAS.

⁴ Selon l'article 2 du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural, le PCDR est un ensemble coordonné d'actions et de projets de développement global et intégré, dans le respect des caractères propres de la commune, avec pour but l'amélioration des conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnemental et culturel. Il est le résultat d'une opération de développement rural, processus participatif, mené par une commune, par lequel les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une stratégie pour leur territoire.

Sart-Dames-Avelines, la rénovation du CRCS à Tilly, l'aménagement de logements et d'espaces communautaires dans les cures, etc.

- ✓ **L'école** est un lieu d'apprentissage et aussi de vie, de socialisation et d'épanouissement. Nous veillerons donc à faire de nos écoles des **lieux inclusifs**, où l'élève est acteur de ses apprentissages, notamment par le soutien aux enseignants dans la mise en place de **pédagogies actives et innovantes** (école du dehors, PECA, Ambassadeurs du livre, projet "potager", projet "intergénérationnel", classe numérique,...) et où l'élève bénéficie de l'encadrement personnalisé dont il a besoin et où le projet éducatif est élaboré en concertation entre les directions, les enseignants, le personnel, le pouvoir organisateur, les parents et les enfants, au sein du conseil de participation.

Nous moderniserons les locaux, en particulier les classes, et isolerons phoniquement les locaux bruyants comme les réfectoires afin d'améliorer le bien-être des élèves, des enseignant(e)s et du personnel éducatif.

Nous souhaitons que la commune, en tant que Pouvoir organisateur, développe une offre scolaire qui répond aux attentes des Villersois. Nous mettrons autour de la table tous les acteurs de l'enseignement communal (directions, enseignants, personnel éducatif et administratif, parents, enfants, citoyens,...) pour définir ensemble une vision claire et ambitieuse pour nos écoles communales. Nous examinerons notamment les possibilités de développer un **enseignement en immersion**.

Nous continuerons à organiser un **accueil extrascolaire bien encadré et abordable** pour toutes les familles, avec des activités intéressantes. Nous proposerons une **étude dirigée gratuite** aux élèves qui en ont besoin et mettrons en place un espace d'étude autonome surveillé pour les élèves qui fréquentent la garderie.

Nous veillerons à proposer des **repas et collations de qualité** aux écolières et écoliers, notamment en leur offrant chaque jour un potage et un fruit gratuits, et à les sensibiliser à l'importance d'une alimentation saine, locale et de saison, par exemple en organisant des rencontres avec les producteurs locaux, en soutenant des

projets de création de potagers ou vergers dans les écoles, en proposant aux enseignants des activités, telles que l'élaboration de livres de cuisine avec les élèves et des personnes âgées ou de culture différente.

Nous sensibiliserons aussi les enfants à la nécessité de réduire et de bien trier les déchets, aux économies d'énergie et aux modes de déplacements doux. Nous encouragerons les initiatives de pédibus et vélobus permettant aux enfants de rejoindre l'école en sécurité.

- ✓ Pour que chaque enfant puisse être accueilli(e) dans des conditions optimales, nous mènerons à bien le projet de **crèche** de 70 places, prévu à Sart-Dames-Avelines, tout en maintenant et développant les autres structures d'accueil existantes. Nous créerons une **halte-garderie** pour répondre aux besoins de garde ponctuels.
- ✓ Le sport est l'allié de notre santé physique et mentale. Il est capital que toutes et tous, du plus jeune au plus vieux, puissent y avoir accès. En concertation avec les clubs sportifs de la commune, nous diversifierons l'**offre d'activités sportives** financièrement abordables et mettrons en place des installations ou un parcours sportifs dans certains espaces.

Le **projet actuel d'extension du complexe sportif** à Sart-Dames-Avelines, sera modifié afin de mieux tenir compte des besoins en infrastructures des citoyennes et citoyens, de créer un espace vert favorable à la biodiversité et aux activités conviviales et de respecter le sommeil des riverains.

La priorité sera mise sur la rénovation et l'entretien des infrastructures existantes. Par exemple, nous rénoverons le terrain de football en supprimant les billes synthétiques problématiques pour la santé des jeunes joueurs.

- ✓ Pour promouvoir une alimentation saine pour toutes et tous tout en entretenant les relations sociales, nous encouragerons la création de **potagers collectifs** à l'échelle des quartiers, en mettant à disposition un terrain communal le cas échéant. Nous soutiendrons le projet existant d'**épicerie collaborative** en mettant si nécessaire un local adéquat à sa disposition.

- ✓ En concertation avec les habitant(e)s, nous aménagerons dans chaque village un **espace extérieur accueillant** où les familles et voisins pourront se retrouver. Nous veillerons à trouver un équilibre entre les places de stationnement et les espaces verts et créerons, là où cela est possible, des vergers collectifs et didactiques.
Nous nous efforcerons ainsi de **rénover et verduriser les places de villages** pour en faire des lieux de convivialité et de rencontre entre les habitant(e)s.
- ✓ Nous créons un **tiers-lieu**, lieu de rencontres et de partage qui encourage les collaborations et les projets collectifs. Divers services pourront y être proposés, selon les souhaits des citoyennes et citoyens : espace de conférences, ciné-club, bar avec petite restauration locale et durable, activités culturelles, halte-garderie, un système de partage de matériel, un repair-café.
- ✓ À l'occasion de la Fête nationale belge, nous organiserons des **festivités conviviales et laïques**, notamment un bal populaire. Tous les citoyens et citoyennes y seront invité(e)s et l'accent sera mis sur l'**accueil des nouveaux habitants** afin de faciliter leur intégration dans le tissu social de la commune.
- ✓ Nous soutiendrons les initiatives citoyennes axées sur la convivialité, l'entraide et la valorisation des compétences des individus, par exemple le Système d'échange local.
- ✓ Nous soutiendrons équitablement les **comités des fêtes** et les associations culturelles et folkloriques qui animent la vie villageoise.
Nous travaillerons avec les sociétés folkloriques et les citoyens pour renforcer le folklore villersois grâce à un soutien accru et à un travail de promotion auprès des habitants de la commune et vers l'extérieur.
- ✓ Nous aménagerons dans les centres des villages un espace proposant des **voitures et vélos électriques partagés**.
- ✓ Afin d'améliorer la **sécurité sur nos routes** et de permettre à chacune et chacun de trouver sa place dans la circulation, nous sensibiliserons les habitant(e)s à l'importance de la conduite responsable et proactive, au respect des limitations de vitesse et des règles de stationnement, en particulier aux abords des écoles

et des autres lieux sensibles, et nous entretiendrons des contacts réguliers avec le Service public de Wallonie (SPW) pour trouver des solutions aux endroits dangereux et prévoir des aménagements sécurisants. Au besoin, nous renforcerons les actions répressives au niveau de la zone de police.

Favorisons une économie locale dynamique et durable

Parce que la vie d'un village passe aussi par son activité économique, créatrice d'emploi local, nous veillerons à soutenir un modèle économique vertueux, qui privilégie les activités non délocalisables répondant aux besoins locaux, qui est ancré au cœur des villages et favorise les services d'intérêt général, de cohésion sociale et culturelle, qui fait le choix d'une production respectueuse des travailleuses et travailleurs, des terres et de la biodiversité.

- ✓ Afin de soutenir la création d'un environnement favorable et accueillant pour les nouvelles initiatives économiques, culturelles et citoyennes et de leur donner une ampleur suffisante pour transformer durablement notre façon de produire et de consommer, nous créerons une **agence de développement local (ADL)**⁵. Celle-ci aura pour mission de **rechercher des terrains et bâtiments disponibles pour les entrepreneurs** au sein des villages, et non au sein d'une zone d'activité économique excentrée. Elle stimulera et **mettra en réseau** les entrepreneurs, en collaboration avec le Club des entrepreneurs, commerçants et indépendants de Villers (CECI Villers). Nous établirons un **cadastre des biens et services** déjà offerts dans la commune et consulterons les citoyennes et citoyens sur leurs attentes dans ce domaine. Nous faciliterons les **initiatives entrepreneuriales innovantes et durables**, comme l'économie de la fonctionnalité (qui vise à commercialiser l'usage d'un bien plutôt que le bien

⁵ Les agences de développement local (ADL) sont des outils mis à la disposition des communes de moins de 40.000 habitants afin de favoriser, avec l'ensemble des partenaires locaux, (publics, privés, associations...), les projets créateurs d'activité économique et d'emplois durables. ([https://wikiwiph.aviq.be/Pages/Agence-de-D%C3%A9veloppement-Local-\(ADL\).aspx](https://wikiwiph.aviq.be/Pages/Agence-de-D%C3%A9veloppement-Local-(ADL).aspx))

lui-même), l'économie circulaire, l'économie du partage, la production locale, la gouvernance coopérative et horizontale.

- ✓ Nous soutiendrons les **agriculteurs**, les **producteurs locaux** et le **circuit court** en créant un point-relais pour Agricoeur (GAL), en encourageant les Groupes d'achat en commun (GAC) et Groupes d'achat et de soutien à l'agriculture paysanne (GASAP) et les épiceries coopératives et en offrant des moyens logistiques et espaces communaux pour la vente dans les villages avec des horaires étendus, par exemple un lieu polyvalent pouvant accueillir un marché des artisans et producteurs. Pour renforcer les liens entre producteurs, commerçants et consommateurs locaux, nous organiserons des **rencontres**, visites et événements et informerons sur les initiatives locales.
- ✓ Pour promouvoir une alimentation saine et soutenir la production et l'emploi locaux, nous soutiendrons les projets de **maraîchage écologique** en favorisant l'installation de jeunes agriculteurs et en soutenant les activités paysannes créatrices d'emploi, en particulier lors de l'affectation de terrains agricoles communaux. Nous encouragerons aussi l'**autoproduction alimentaire** en mettant à disposition des parcelles communales pour la création de potagers et vergers collectifs.
- ✓ Nous ferons la promotion des **établissements** horeca de la commune qui valorisent les produits locaux et soutiendrons la création de nouveaux établissements horeca prêts à adopter cette démarche.
- ✓ Nous encouragerons la création et le maintien de **petits commerces** et de petites entreprises artisanales au sein des villages pour qu'ils soient facilement accessibles aux habitants.
- ✓ Nous favoriserons l'**économie circulaire** en y affectant des moyens financiers, notamment grâce au budget participatif, et en mettant des locaux communaux et les canaux communaux d'information à la disposition des porteurs de projets. Dans ce cadre, nous soutiendrons les initiatives qui visent à :
 - o Réparer et récupérer : les repair-café, les donneries, les ressourceries, les bibliothèques d'objets, les trocantes

- o Mutualiser par la location ou le partage : prêt d'outils de jardinage et de bricolage et d'autre matériel (ex. presseur à pommes) entre citoyennes et citoyens ; création d'une objethèque.
 - o Développer localement la distribution et transformation de produits alimentaires (de préférence bio) et artisanaux locaux : mise à disposition de locaux, soutien des Groupes d'achat en commun (GAC) et Groupes d'achat et de soutien à l'agriculture paysanne (GASAP), collaboration avec le GAL.
- ✓ Nous encouragerons les initiatives en faveur du **slow tourisme** en aménageant une zone de bivouac et un espace attractif destiné à l'accueil des campeurs et voyageurs en mobil home.
- Nous soutiendrons les activités touristiques durables qui n'impactent pas l'environnement, la faune et la flore.
- Nous développerons les circuits de déplacements cyclistes et piétonniers, agrémenterons le réseau de promenades d'aires de repos et de panneaux didactiques, améliorerons la liaison piétonne entre l'abbaye, le Chalet de la Forêt et le centre de Villers.
- Nous faciliterons la rénovation du Syndicat d'initiative (SI) et encouragerons les synergies entre l'Abbaye et le SI à travers un plan stratégique global. Lors de gros événements au sein de l'abbaye, une navette reliera l'abbaye au centre et à la gare de Villers. Un contact sera pris avec la SNCB pour envisager l'ajout d'un train supplémentaire la nuit.
- ✓ Pour développer la **vie culturelle** dans la commune, nous créerons un espace culturel diversifié, indépendant de l'abbaye. Nous organiserons des événements pour mettre en valeur les artistes et créateurs de la commune et pour promouvoir la pratique artistique sous toutes ses formes, éventuellement en partenariat avec les communes voisines. Les salles communales, écoles et autres bâtiments publics pourront accueillir des activités culturelles et artistiques en dehors de leurs heures d'occupation. Un contrat-type avec partage des coûts pourra être élaboré.

Agissons localement pour une planète viable et habitable

Nous souhaitons toutes et tous léguer à nos enfants et aux générations futures une planète habitable. Chacune et chacun peut à son niveau être acteur des changements urgents qui s'imposent pour lutter contre les dérèglements climatiques et sauvegarder la biodiversité. Nous nous engageons à agir avec vous dans différents domaines pour atteindre cet objectif vital.

1. Préservons la biodiversité et le climat

- ✓ Nous relancerons le processus de participation citoyenne autour du **Plan « Climat »** communal, abandonné depuis deux ans. Nous tisserons des liens entre la commune et les associations du secteur pour enclencher une dynamique positive et porteuse pour tous afin d'atteindre les objectifs du Plan climat tous ensemble, citoyens, associations et administration.
- ✓ Notre commune a la chance de compter une réserve naturelle et huit sites de grand intérêt biologique. Pour préserver la **biodiversité**, nous étudierons, pour chacun de ces sites, la possibilité de lui donner un statut de protection (changement d'affectation des sols ou réserve naturelle) et nous opposerons à tout projet mettant ces zones en péril.
- ✓ Nous préserverons les mares, les **haies**, les **alignements d'arbres** et les **bois** existants et, parallèlement, mènerons une politique de création d'espaces naturels propices au développement de la biodiversité, y compris au cœur des villages. Nous **verdurerons** ainsi les places des villages, les cours de récréation, les plaines de jeu et les bâtiments publics, ce qui permettra aussi de créer des **zones d'ombrage** et de lutter contre les îlots de chaleur. Cela se fera en partenariat avec les citoyennes et citoyens, notamment les écoles. Nous mènerons par ailleurs des actions de sensibilisation, par exemple, au moyen d'espaces verts didactiques, de visites de la réserve naturelle, de promenades ornithologiques, etc.
- ✓ Nous travaillerons à la **désimperméabilisation** des surfaces bétonnées là où cela est possible, notamment sur certaines places de villages et accorderons la préférence à des dalles perméables à

l'eau lors de l'aménagement de parkings extérieurs. Toutes ces initiatives favoriseront la biodiversité, amélioreront la qualité de l'air et offriront des espaces de détente agréables pour les habitant(e)s.

- ✓ Pour renforcer le **maillage écologique**, nous inciterons les particuliers et notamment les agriculteurs à planter des haies et des arbres hautes tiges, à aménager des prairies fleuries, à laisser dans leur jardin des zones non fauchées, à installer des nichoirs et hôtels à insectes. La commune apportera une aide pour l'entretien des haies privatives.
- ✓ Pour protéger la **faune nocturne**, nous communiquerons sur l'interdiction des tondeuses automatiques pendant la nuit. En outre, nous maintiendrons l'extinction de l'éclairage public la nuit, sensibiliserons tous les acteurs à l'importance de préserver une trame noire et encouragerons le placement de nichoirs pour chouettes et chauves-souris.
- ✓ En concertation avec les Contrats rivières, nous procéderons à une veille des **espèces invasives** et informerons les citoyennes et citoyens à ce sujet.
- ✓ Nous développerons un **modèle d'aménagement du territoire respectueux de la biodiversité et du climat**, favorable à l'agriculture et à l'économie locale, propice à la vie sociale des villages. Le développement des centralités relève de la bonne gestion de nos ressources foncières, car elle préserve les terres agricoles et naturelles en luttant contre l'étalement urbain. Grâce à la présence d'un plus grand nombre de résidents dans les zones urbanisées, elle permet de maintenir ou créer des services de proximité au cœur des villages : commerces, services publics (école, administrations, poste, espace communautaire, etc.) et des services de mobilité, comme les bus et les voitures et vélos partagés.
- ✓ Pour des constructions plus durables et respectueuses de l'environnement, nous introduirons des **conditions écologiques** strictes dans l'octroi des **permis de bâtir**. Cela garantira que chaque nouveau bâtiment soit conçu avec des normes énergétiques élevées, contribuant ainsi à la préservation de notre planète pour les générations futures.

- ✓ Les animaux sont des êtres sensibles qui méritent d'être traités avec respect. Nous serons donc soucieux du **bien-être animal** dans la commune. Nous autoriserons uniquement les feux d'artifice à bruit contenu lors d'activités festives afin de réduire l'impact sur les animaux domestiques et la faune sauvage.
- ✓ Nous veillerons aussi à ce que la réglementation en matière de **chasse** soit strictement respectée à proximité des habitations, des plaines de jeu et des sentiers.

2. Luttons contre la pollution

Pour protéger l'environnement et la santé des habitant(e)s, nous prendrons des mesures de lutte contre différents types de pollution.

- ✓ Nous établirons un **cadastre des anciennes décharges** présentes sur le territoire de la commune et évaluerons progressivement la dangerosité de chacune d'elles. Les anciennes décharges à proximité des zones de captage et des ruisseaux et rivières feront l'objet d'une attention accrue.
- ✓ Si une **pollution est détectée** sur le territoire communal, nous en aviserons au plus vite les riverain(e)s et définirons en concertation avec eux la manière de mettre en œuvre des mesures de protection et de correction. Ainsi, nous assurerons sans tarder le suivi nécessaire de la pollution au méthane détectée dans le sous-sol du hall de voirie à Rigenée.
- ✓ Nous lutterons contre la **pollution sonore** à certains endroits, comme au complexe sportif et dans les écoles, notamment par la mise en place de dispositifs antibruit.
- ✓ Nous mettrons par ailleurs en place un plan d'action visant à réduire l'exposition des populations les plus à risque (enfants et personnes âgées) aux effets des **polluants intérieurs** (désodorisants, peintures, matériaux synthétiques, radon, etc.). En plus d'une campagne d'information sur les risques liés à certains produits, nous opterons pour des produits respectueux de l'environnement et de la santé pour le nettoyage et les travaux de

peinture dans les bâtiments communaux, les crèches, les écoles, etc.

3. Diminuons le volume de déchets

- ✓ Pour réduire le volume des déchets produits dans la commune, nous encouragerons les actions tendant vers le « **zéro déchet** ». Une action de sensibilisation sera menée à l'intention des habitant(e)s, mais aussi des commerçant(e)s qui seront encouragé(e)s à accepter les contenants réutilisables.
- ✓ Nous encourageons les **pratiques durables axées sur le zéro déchet** au sein de l'administration en collaboration avec l'éco-team.
- ✓ Nous mettrons un stock de **matériel évènementiel** ainsi que de **gobelets et vaisselle réutilisables** et lavables à la disposition des comités des fêtes et associations qui organisent un événement dans la commune et les inciterons à privilégier les bouteilles en verre réutilisables. Nous leur proposerons un guide contenant des informations et astuces utiles pour organiser des événements durables, dans une démarche de zéro déchet.
- ✓ Nous mènerons des actions de sensibilisation pour lutter contre les **dépôts sauvages de déchets** dans la nature en attirant particulièrement l'attention sur la dangerosité des cannettes métalliques pour la santé des animaux en prairie.
- ✓ Nous renforcerons l'**appui logistique** apporté aux habitants qui participent à l'action annuelle BeWapp et aux ambassadeurs de la propreté actifs dans la commune.
- ✓ Nous négocierons avec InBW l'installation d'un « **espace récup** » et éventuellement d'une **donnerie** au sein du recyparc de Tilly, et inscrirons la commune dans un réseau de **ressourcerie** qui organise la collecte d'encombrants à domicile.

4. Protégeons nos ressources en eau

L'eau est une ressource de plus en plus précieuse qu'il convient de protéger et d'utiliser avec parcimonie.

- ✓ Nous mènerons donc des campagnes d'information pour lutter contre le **gaspillage d'eau potable** et encouragerons l'utilisation accrue de l'**eau de pluie**. Ainsi, nous accorderons une **prime** pour l'installation d'une citerne d'eau de pluie lors de travaux de rénovation et pour l'installation d'un groupe hydrophore permettant l'utilisation de l'eau de pluie dans les toilettes, les douches, pour les lessives et le nettoyage des habitations, etc.
- ✓ Pour protéger les habitations contre les inondations, nous continuerons à investir dans les infrastructures diminuant les **risques d'inondation**, telles que les bassins d'orage, les bassins de décantation, la plantation de haies et les zones d'immersion temporaire. Nous renforcerons le maillage bleu par l'élargissement des cours d'eau, les remises à ciel ouvert, les réserves d'irrigation,, etc. Nous veillerons aussi à ne pas autoriser de nouvelles constructions dans les zones inondables et lutterons contre l'artificialisation des sols. Nous serons attentifs à l'entretien permanent des fossés et caniveaux le long des rues des villages.

5. Développons une mobilité apaisée

Favoriser la mobilité douce est impératif pour enrayer le dérèglement climatique et protéger la santé de toutes et tous.

- ✓ Pour associer les citoyennes et citoyens à la politique communale en matière de mobilité, nous mettrons en place une **commission consultative de la Mobilité**.
- ✓ Nous développerons le **réseau cyclable et piéton continu**, notamment en protégeant et aménageant les sentiers et chemins, en collaboration avec le GRACQ, l'asbl Tous à Pied, Sentiers libres et la Commission chemins et sentiers, afin d'offrir des itinéraires sûrs et pratiques rejoignant les différents points d'intérêt et services dans et entre les villages, ainsi que vers les communes voisines.

Les itinéraires piétons et cyclables utilitaires seront intégrés dans les applications de cartographie et de mobilité les plus utilisées.

Nous profiterons de chaque ouverture de voirie pour apporter des améliorations à la qualité de la continuité des réseaux liés aux modes actifs. De plus, lors de chaque chantier et ouverture de voirie, nous garantirons que la sécurité des piétons et des cyclistes soit assurée et qu'un cheminement alternatif soit prévu avec la mise en place d'une signalisation et d'un balisage adapté.

Nous concrétiserons la liaison Villers-Sart et chercherons une solution permettant d'effectuer le trajet dans les deux sens pour les cyclistes et les piétons en sécurité et de manière confortable.

- ✓ Lorsque cela est possible, nous créerons des **zones piétonnes** (sentiers et trottoirs) **et cyclables** (en site propre ou partagé). Nous veillerons au bon entretien et à la sécurisation des trottoirs et pistes cyclables. Nous nous efforcerons de rendre les trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite au sens large⁶. Nous veillerons à proposer des aires de stationnement sécurisées pour les vélos (électriques) et installerons à proximité de petites stations de réparation de vélos, offrant l'outillage nécessaire.
- ✓ Afin de favoriser la marche, nous maintiendrons ouverts les **chemins et sentiers** existants. Nous en assurerons la préservation et la promotion, notamment par le recensement et le balisage du maillage existant. Nous rouvrirons les itinéraires entravés par la levée des entraves et/ou la modification du tracé lorsque le sentier présente un intérêt en matière de mobilité, d'activités sportives ou de tourisme. Dans les autres cas, les sentiers seront versés dans une réserve viaire pour être protégés en vue d'une éventuelle réhabilitation dans le futur.
- ✓ Aux endroits qui l'exigent (écoles, crèches, bibliothèque, centre sportif, etc.), nous privilégierons l'installation de **traversées sécurisées** et étudierons la faisabilité d'une traversée

⁶ Selon l'Organisation mondiale de la santé, une personne est à mobilité réduite lorsqu'elle est gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer. Il s'agit par exemple des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des femmes enceintes, des personnes se déplaçant avec des poussettes, caddies, etc.

accompagnée à certains endroits, par exemple, sur la N275 à Marbais.

- ✓ Nous poursuivrons l'octroi de **primes** à l'achat d'un vélo électrique et d'engins de micromobilité et étudierons la faisabilité de la création d'un réseau de **vélos électriques partagés**.
- ✓ Nous favoriserons l'utilisation des **transports en commun**. Nous utiliserons notamment le droit de tirage dans le cadre du Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI) pour aménager les abords des gares SNCB et des principaux arrêts TEC (par exemple, création de places de stationnement pour voitures et vélos) et les rendre confortables (par exemple, abribus), ce qui facilitera l'**intermodalité**, c'est-à-dire la combinaison de différents modes de transport (pieds-vélo-bus-train-covoiturage-voiture partagée-voiture individuelle). Nous travaillerons en bonne intelligence avec les pouvoirs régional et fédéral et les sociétés de transport pour un développement cohérent qui réponde aux besoins des citoyennes et citoyens.
- ✓ Nous développerons le **réseau de voitures partagées** existant. Notre objectif est que la majorité des ménages puissent disposer d'un véhicule partagé « à portée de pied ».
- ✓ Par ailleurs, nous soutiendrons les initiatives de **covoiturage** et d'**autopartage**. Nous favoriserons l'usage des plateformes mettant en relation les conducteurs et passagers, offrirons un soutien logistique aux initiatives d'autopartage.
- ✓ Nous poursuivrons le développement des **bornes de recharge** pour véhicules électriques aux endroits stratégiques, notamment de bornes de recharge rapide.
- ✓ Nous travaillerons avec les organisateurs d'**événements** pour qu'ils intègrent la dimension « déplacements et mobilité active » dans leur organisation. Le plan de mobilité de l'événement sera publié sur le site internet de la commune.
- ✓ Sur la base du Plan communal de mobilité et en concertation avec les habitants, nous veillerons à une **mobilité apaisée au sein des quartiers**. Il s'agira d'identifier les problèmes et situations

dangereuses et de procéder aux aménagements de sécurisation nécessaires.

6. Visons l'efficacité énergétique et développons les énergies renouvelables

L'amélioration de la qualité de l'air et la lutte contre les dérèglements climatiques passent aussi par une diminution sensible de la consommation d'énergie fossile et le développement des énergies renouvelables.

- ✓ Nous mettrons l'accent sur l'amélioration de la **performance énergétique des bâtiments**. Nous souhaitons que chacune et chacun dispose d'un logement de qualité, correctement isolé, moins énergivore et résilient face aux effets du dérèglement climatique. Nous rendrons donc les systèmes de primes et prêts régionaux plus accessibles en travaillant prioritairement à l'**accompagnement** des citoyennes et citoyens dans leur projet de rénovation ou de construction, par exemple à travers l'adhésion à une plateforme de rénovation locale. Nous soutiendrons les projets d'**isolation par quartier** en y associant, dans la mesure du possible, les artisans locaux.

Les personnes en situation précaire bénéficieront d'un soutien particulier afin d'améliorer le confort de leur logement et de réduire leur facture énergétique.

Pour les **infrastructures publiques**, nous privilégierons les procédés d'architecture bioclimatique et le standard Q-ZEN (quasi zéro énergie) et accélérerons la politique de modernisation du chauffage et d'isolation dans tous les bâtiments publics actuels.

- ✓ Nous veillerons donc à **décarboner le parc automobile de la commune** en privilégiant les véhicules électriques et les moins énergivores possible en fonction des contraintes techniques.
- ✓ Nous établirons un **plan de décarbonation** pour chaque bâtiment communal, en priorité pour les écoles et les bâtiments ayant une fonction sociale en nous appuyant sur le récent bilan énergétique du patrimoine communal.

- ✓ Pour assurer notre indépendance énergétique, préserver une bonne qualité de l'air et une planète habitable, nous élaborerons un plan de développement des **énergies renouvelables** ambitieux, en tenant compte de critères environnementaux stricts, du potentiel communal (et intercommunal) et de l'avis des citoyennes et citoyens. Il s'agira de développer le photovoltaïque en privilégiant les zones artificialisées et les toitures, et ce en concertation avec le gestionnaire du réseau électrique pour éviter autant que possible les effets négatifs des surcharges, l'éolien, notamment citoyen, la biomasse durable, axée sur la valorisation des déchets, les réseaux de chaleur et la géothermie.
- ✓ Nous mettrons en œuvre le projet de pose de **panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux**, récemment adopté par le Conseil communal.
- ✓ Pour permettre aux citoyennes et citoyens de participer activement au changement de modèle énergétique, nous soutiendrons la création de **coopératives**.
- ✓ Nous mettrons en place des **communautés d'énergie** liées aux bâtiments communaux lorsque cela est possible et nous soutiendrons les initiatives citoyennes et privées de communautés d'énergie qui permettent le partage d'énergie entre citoyens, entreprises et pouvoirs publics et ont un effet stabilisateur sur les prix. Nous organiserons des actions de sensibilisation, des rencontres avec des experts et des porteurs de projets dans un but de partage d'expériences.
- ✓ Nous mènerons des campagnes de **sensibilisation aux économies d'énergie**. Celles-ci s'adresseront au grand public, au personnel communal et aux élèves des écoles communales. Il s'agira d'apprendre les petits gestes qui permettent de diminuer la consommation d'énergie.